

Vexim confirme son éligibilité au dispositif PEA-PME 2017/2018

Écrit par VEXIM

Jeudi, 30 Mars 2017 18:54 - Mis à jour Jeudi, 30 Mars 2017 18:57



Toulouse, le 30 mars 2017 (18:00 CET) - VEXIM (FR0011072602 - ALVXM / éligible PEA-PME), société de dispositifs médicaux spécialisée dans le traitement mini-invasif des fractures vertébrales, confirme respecter les critères d'éligibilité au dispositif PEA-PME précisés par le Décret n°2016-1664 du 5 décembre 2016 pris pour l'application de l'article 27 de la loi n° 2015-1786 du 29 décembre 2015 de finances rectificative pour 2015, à savoir :

- L'entreprise emploie moins de 5 000 salariés,
- Et son chiffre d'affaires annuel est inférieur à 1 500 millions d'euros ou le total de son bilan est inférieur à 2 000 millions d'euros.

En conséquence, les actions VEXIM peuvent toujours être pleinement intégrées au sein des comptes PEA-PME, plans d'épargne en actions destinés au financement des petites et moyennes entreprises et des entreprises de taille intermédiaire.

Écrit par VEXIM

Jeudi, 30 Mars 2017 18:54 - Mis à jour Jeudi, 30 Mars 2017 18:57

Agenda prévisionnel de communication financière :

Chiffre d'affaires pour le 1^{er} trimestre : le 19 avril 2017 [\[1\]](#)

À propos de VEXIM, le spécialiste de la microchirurgie innovante du dos

Basée à Balma, près de Toulouse, VEXIM est une société de dispositifs médicaux fondée en février 2006. Société experte dans la traumatologie du dos (basse et haute énergie, tumeur), VEXIM

s'est spécialisée dans la création et la commercialisation de solutions mini-invasives pour traiter les pathologies traumatiques de la colonne vertébrale. Bénéficiant du soutien financier de l'actionnaire de longue date Truffle Capital

[\[2\]](#)

ainsi que de subventions publiques BPI,

VEXIM

a conçu et développé le

SpineJack

®, un implant unique capable de réparer une vertèbre fracturée et de restaurer l'équilibre de la colonne vertébrale. Elle a également conçu le

Masterflow

TM

, un mélangeur-injecteur de ciment orthopédique innovant qui améliore la précision de l'injection, et optimise le geste chirurgical.

La Soci

été compte à l'heure actuelle 66

collaborateurs et dispose de ses propres équipes de vente en Europe et d'un réseau de distributeurs spécialisés à l'international

. VEXIM est cotée sur le marché

Alternext

Écrit par VEXIM

Jeudi, 30 Mars 2017 18:54 - Mis à jour Jeudi, 30 Mars 2017 18:57

Paris depuis mai 2012.

Pour de plus amples informations, rendez-vous sur

www.vexim.com

SpineJack® [3] , un implant innovant pour le traitement des fractures vertébrales

Le SpineJack® est conçu pour redonner à une vertèbre fracturée sa forme d'origine, à restaurer l'anatomie optimale de la colonne vertébrale et à neutraliser ainsi la douleur et assurer le recouvrement des capacités fonctionnelles du patient. Grâce à une gamme spécialisée d'instruments, l'insertion des implants dans la vertèbre est réalisée à l'aide d'une chirurgie mini-invasive, sous contrôle radiographique, en 30 min
utes environ, ce qui permet au patient de sortir peu de temps après l'opération. La gamme SpineJack

® comprend 3

implants en titane de 3

diamètres différents, couvrant ainsi 95

% des fractures

vertébrales et toutes les morphologies des patients. La technologie

SpineJack

® bénéficie du soutien d'experts scientifiques internationaux dans le domaine de la chirurgie de la colonne vertébrale et d'une protection par des brevets dans le monde entier jusqu'en 2029

.

[1] Date indicative, pouvant faire l'objet de modifications.

[2] Fondée en 2001 à Paris, Truffle Capital est une importante société de capital-investissement européenne indépendante. Elle est spécialisée dans l'investissement et le développement d'entreprises technologiques évoluant dans les secteurs des TI, des sciences de la vie et de l'énergie. Truffle Capital gère 550 M€ à travers des FCPR et FCPI, ce qui leur permet dans ce dernier cas d'obtenir des réductions d'impôt (les fonds sont bloqués pendant 7 à 10 ans). Pour de plus amples informations, rendez-vous sur www.truffle.fr et www.fcpi.fr.

[3] Ce dispositif médical est un produit de santé réglementé qui porte, au titre de cette réglementation, le marquage CE. Se référer à la notice d'utilisation.